

M. Emmanuel BARBE
Délégué interministériel à la sécurité routière
Ministère de l'intérieur
Place de Beauvau
75800 Cedex 08

Saint-Ouen, le 22 novembre 2017

Objet : demande de réunion d'urgence

Monsieur le délégué,

Nous vous adressons ce courrier dans le cadre des difficultés que connaissent les écoles de conduite du fait des dysfonctionnements de l'ANTS.

Vous n'êtes pas sans savoir que nos adhérents se plaignent depuis la mise en œuvre de la dématérialisation du Cerfa 02, des dysfonctionnements de l'ANTS. Ils sont la cause de nombreux retards et de pertes de temps et d'argent pour des auto-écoles qui évoluent déjà dans un contexte économique difficile.

Nous avons tenté d'attirer votre attention sur le désarroi des professionnels. En vain. Aujourd'hui, nous réclamons une réunion d'urgence avec vous et le Directeur de l'ANTS, afin de trouver des solutions immédiates à nos problèmes.

Ce dossier de la dématérialisation a été développé sans la profession et l'Etat est seul responsable de nos difficultés, aussi il nous semble normal que des gestes forts soient faits pour aider les professionnels. Ainsi nous demandons la gratuité immédiate des appels téléphoniques pour les professionnels, nous demandons qu'une hotline de qualité soit immédiatement mise en place avec des délais d'attente ne dépassant pas les trois minutes et surtout, nous attendons un calendrier précis de résolution des problèmes que nous rencontrons.

Croyez bien qu'il s'agit pour bon nombre d'entre nous d'une question de vie ou de mort de nos entreprises. Morts dont l'ANTS et le ministère de l'intérieur seraient responsables et nous le ferons savoir de toutes nos forces.

En attendant d'être reçu très rapidement par les responsables de cette catastrophe, nous vous informons que nous organisons immédiatement des manifestations dans de nombreux départements pour le 11 décembre 2017.

Fédération Nationale de l'Automobile

Immeuble Axe Nord

9/11, avenue Michelet - 93 583 Saint-Ouen Cedex

Tél. : 01 40 11 12 96 - Fax : 01 40 11 09 46 - contact@fna.fr - www.fna.fr

Restant fidèle à sa tradition d'échange avec les pouvoirs publics, l'UNIC compte sur vous et l'ensemble des services du Ministère pour trouver la meilleure des issues possible à cette situation.

Nous espérons donc une prompte réponse de votre part, afin d'éviter une escalade que personne n'appelle de ses vœux.

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous accorderez à cette missive,
Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre haute considération.



Philippe COLOMBANI
Président de l'UNIC et de la Branche
Éducation Routière de la FNA